



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/45/285 ✓
S/21311
23 mai 1990
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE

Quarante-cinquième session
Points 23, 35 et 77 de la liste
préliminaire*

QUESTION DE PALESTINE

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

RAPPORT DU COMITE SPECIAL CHARGE

D'ENQUETER SUR LES PRATIQUES

ISRAELIENNES AFFECTANT LES DROITS DE

L'HOMME DU PEUPLE PALESTINIEN ET DES

AUTRES ARABES DES TERRITOIRES OCCUPES

CONSEIL DE SECURITE

Quarante-cinquième année

Lettre datée du 22 mai 1990, adressée au Secrétaire général de
l'Organisation des Nations Unies par l'Observateur permanent de
la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine, qui assume les pouvoirs et les responsabilités de gouvernement provisoire de la Palestine, je suis chargé de porter ce qui suit à votre attention immédiate :

D'après des programmes de la télévision israélienne, il a été annoncé le 17 mai 1990 que les futurs habitants de la nouvelle colonie, Dohit, créée il y a deux semaines à l'ouest du camp de réfugiés de Jabalia dans le territoire palestinien occupé de la bande de Gaza, auraient pour principale source de revenu la pêche. Etant donné que l'industrie de la pêche joue un rôle essentiel dans la subsistance des ressortissants de Gaza, cette décision entraînera en fin de compte une forte réduction de la production de l'industrie de la pêche dans une zone où les ressources naturelles sont déjà rares et qui souffre de graves difficultés économiques et de la pauvreté.

La création de colonies de peuplement juives dans le territoire occupé constitue une violation des obligations de la puissance occupante, Israël.

* A/45/50.

A/45/285
S/21311
Français
Page 2

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 22, 35 et 77 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Observateur permanent de
la Palestine auprès de
l'Organisation des
Nations Unies

(Signé) Zuhdi L. TERZI
